



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

ISSN 0823-7662
Dépôt légal

NOVEMBRE 1985

UN CONSEIL MUNICIPAL RENOUVELE

Comme à chaque année au mois de novembre, la moitié du conseil municipal est renouvelé. Cette année, outre le poste de maire, les postes de conseillers occupés par Pierre Deschamps, Lise Rodrigue et Claude Routhier venaient à échéance. Le maire, Bernard Dagenais, et le conseiller, Pierre Deschamps, ont sollicité un nouveau mandat. Deux nouveaux conseillers sont venus s'ajouter au conseil: il s'agit de Mme Micheline Denis et de M. Harold Noel.

Au nom de la municipalité, je voudrais donc transmettre mes profonds remerciements à Lise Rodrigue et à Claude Routhier pour tout le travail qu'ils ont accompli pendant qu'ils siégeaient au conseil et pour toute la contribution que l'un et l'autre ont apportée à la vie municipale.

Lise Rodrigue réalisait chaque mois Le Beaulieu et s'était occupée de façon très particulière de l'organisation de la Saint-Jean et de Villes et Villages fleuris, ainsi que de l'amélioration de tout le secteur Des Chênes Nord.

C'est à Claude Routhier que nous devons les économies de l'achat du système d'éclairage des rues à Sainte-Pétronille, de l'amélioration de toute l'infrastructure dans notre municipalité et en particulier l'élargissement du Chemin du Bout de l'Ile face à la rue de l'Eglise.

A tous deux nous leur sommes extrêmement reconnaissant de toutes les énergies qu'ils ont dépensées pour améliorer la qualité de vie dans notre municipalité.

Nous voulons également transmettre nos félicitations et nos meilleurs voeux aux deux conseillers qui sont venus se joindre à l'équipe municipale, soit Micheline Denis et Harold Noël.

Au cours de la prochaine année, chaque conseiller aura une tâche spécifique à remplir. Je vous invite donc à entrer en contact avec l'un ou l'autre si vous voulez discuter d'une question qui les concerne.

Micheline Denis:	Réalisation du Beaulieu
Pierre Deschamps:	Le budget et le service inter-municipal des incendies
Come Drolet:	Les infrastructures
Pauline Jobidon:	Les loisirs sportifs et culturels
Harold Noël:	La commission d'urbanisme
Pierre Proulx:	La législation et le service intermunicipal des incendies

A toutes et à tous, je souhaite un excellent mandat et de nouvelles réalisations pendant leur séjour au conseil municipal.

Bernard Dagenais
Maire

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

1985 a été pour Sainte-Pétronille une année d'importantes réalisations. Nous avons poursuivi la réfection des trottoirs, nous avons construit des tennis, nous avons, avec l'aide du gouvernement du Québec, réalisé des travaux de voirie sur le Chemin du Bout de l'Ile à la hauteur des rues Ferland, de l'Eglise et d'Horatio Walker. Nous avons creusé deux ruisseaux avec l'aide du Ministère de l'Agriculture. Avec la collaboration des propriétaires de la rue Marie-Anne, nous avons de plus complété les travaux de pavage de cette rue.

Nous avons également réussi à éviter les augmentations du coût de l'enlèvement des ordures ménagères et du service des incendies.

Nous avons enfin réussi à diminuer de plus de 30% le coût de l'éclairage des rues.

Et tout ça sans augmenter les taxes depuis trois ans. Et en conservant toujours un budget équilibré.

Nous savons toutefois qu'il reste d'importants travaux à réaliser et, avec un budget comme le nôtre, il faudra tôt ou tard penser à augmenter légèrement le taux de taxe, car nous retardons d'une année à l'autre des travaux qui ne peuvent plus être reportés. Je pense ici à l'aménagement de la rue Orléans, par exemple.

Le budget de l'année 1985 était de 221,589 \$ et les principaux postes budgétaires étaient les suivants:

Administration générale: (salaires)	30,000 \$
Incendie:	18,000
Enlèvement des ordures	24,750
Déneigement	19,800
Travaux de voirie	25,000
Eclairage	9,400
Loisirs	7,500

Il ne reste que peu de marge de manoeuvre si on y ajoute les autres frais fixes que nous avons. Nous prévoyons donc qu'il y aura une légère augmentation de taxes en 1986.

Bernard Dagenais
Maire

CIRCULATION SUR LA RUE MARIE-ANNE

Le conseil municipal a adopté le règlement No. 147 fixant la limite de vitesse sur la rue Marie-Anne et qui se lit comme suit:

ATTENDU QUE plusieurs résidents de la rue Marie-Anne déplorent l'excès de vitesse des automobilistes;

ATTENDU QUE cela est dangereux pour les résidents et en particulier pour les enfants;

ATTENDU QUE le Conseil désire éviter de malheureux incidents;

ATTENDU QU'en fixant la limite de vitesse à 30 kilomètres heure et en mettant des arrêts obligatoires aux intersections, plusieurs accidents pourront être évités;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Proulx, appuyé par madame Pauline C. Jobidon, que sur la rue Marie-Anne:

- a) la limite de vitesse maximum permise soit fixée à 30 kilomètres heure;
- b) et de mettre des arrêts obligatoires aux intersections donnant accès à ladite rue.

SEANCE SPECIALE POUR L'ADOPTION DU BUDGET - 2 DECEMBRE 1985

Etant donné que la journée des élections provinciales coïncide avec la séance régulière du conseil municipal, ce dernier aura lieu plus tôt, soit à 18h30.

La séance spéciale pour l'adoption du budget suivra à 19h00.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE LA MAIRIE

Un avis de motion a été déposé pour fixer les heures d'ouverture du bureau de la mairie, à 3 rue de l'Eglise, les mardi et jeudi de 19h00 à 21h30.

HOCKEY NOVICE

Cet hiver, nous aurons encore une équipe de hockey novice (10 ans et moins).

Si vos enfants sont intéressés, venez les inscrire le 25 novembre entre 19h30 et 20h30 au Centre Communautaire.

SKI DE FOND

Si vous êtes amateurs de ski de fond et que vous utilisez la piste de Ste-Pétronille, vous savez bien que l'entretien du sentier n'est pas gratuit. Cette année encore les coûts d'entretien subiront une légère hausse. C'est pourquoi, nous vous rappelons de ne pas oublier de vous procurer votre macaron. Les macarons sont en vente aux épiceries J.P. Blais et Adélarde Rousseau au coût de 3.00 \$ chacun (bien peu pour toute une saison de ski de fond ...)

Le Comité des Loisirs

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Cette année à Ste-Pétronille nous avons encore eu à déplorer un feu de cheminée. Pensez-y, ça vaut la peine. Faites ramoner votre cheminée et vérifiez votre détecteur de fumée.

AQUARELLES

Exposition d'aquarelles d'Yvonne Melançon au Centre Culturel (ancienne école) de Ste-Pétronille, 1 chemin de l'Eglise, le dimanche 8 décembre de 11h00 à 18h00 et le lundi soir, 9 décembre, de 18h00 à 22h00.
